

Résolution présentée par la délégation de la Pologne

Thème	Conflits et sécurité internationale
Concerne	Création de l'Organisation Mondiale dédiée à la Relocalisation des Migrants (OMRM)
L'Assemblée Générale,	
Alarmée	par le nombre très important de migrants au niveau mondial qui est de 281 millions, ainsi que par l'instabilité provoquée aux niveaux économiques, politiques et culturels dans le pays d'accueil,
Constatant	que les pays qui n'ont pas mis en place des mesures efficaces liées à l'immigration ont dû faire face à la surcharge de leurs services publics, à des grèves ou à la hausse de leur taux de chômage, tels que la France, l'Allemagne et le Chili,
Dénonçant	la gestion actuelle des migrants, qui entraîne des dangers pour ceux-ci qui sont exploités par le système de passeurs et obligés de traverser des centaines de milliers de kilomètres en risquant leur vie, comme en attestent les 30'000 morts recensés en Méditerranée depuis 2014 par l'OIM,
Affligée	par les pays poussés à violer la Déclaration des droits de l'homme, en raison de l'insécurité aux frontières due aux migrants illégaux et à l'absence de solutions adéquates qui leur sont proposées, tels que la Libye,
Préoccupée	par la hausse de l'index mondial de criminalité, liée à une immigration qui n'est pas gérée correctement et par la mauvaise intégration des migrants, aggravée en raison d'un mélange de cultures et de nationalités trop important qui peut aussi entraîner une perte de culture dans le pays d'accueil,
Félicitant	les pays qui ont pris des mesures efficaces, comme une relocalisation des migrants, un système de migration sélective, une politique d'immigration très stricte ou un renforcement des frontières, tels que le Danemark, les États-Unis et Singapour,
Soulignant	les avantages de l'OMRM, tels que la réduction des dangers, le respect de la Déclaration des droits de l'homme, la préservation de la culture des pays et une intégration plus efficace des migrants, tout en favorisant une coopération et un dialogue international,
Décide	<ul style="list-style-type: none">- de créer une Organisation Mondiale dédiée à la Relocalisation des Migrants (OMRM) dans des endroits plus adaptés, par la culture, le climat et la proximité à leur pays d'origine, afin de faciliter leur intégration et d'améliorer leurs perspectives d'avenir ;- de renforcer la sécurité aux frontières, physiquement par des barrières et des contrôles plus efficaces et, technologiquement, par une vérification des demandes d'asile plus poussée afin de s'assurer que ces demandes soient légitimes ;- de faire une campagne médiatique pour démontrer que migrer dans un pays plus proche de leur culture est dans l'intérêt des migrants, car cela facilite leur intégration et diminue les risques encourus pour leur sécurité.